



COMMUNAUTÉ  
**D'AGGLOMÉRATION**  
DE BASTIA

*Conseil du 9 février 2018*

**DELIBERATION DU BUREAU**  
**DE LA**  
**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE BASTIA**

**OBJET : Marché N° 170048 d'entretien, de réparation et de dépannage des véhicules destinés à la collecte des ordures ménagères et des encombrants**

**ETAIENT PRESENTS :**

Guy ARMANET, Serena BATTESTINI, Marie-Christine BERTOLUCCI, Jean BIAGGINI, Philippe PERETTI, Marie-Dominique CARRIER, Emmanuelle de GENTILI, Mattea LACAVE, Jean-Joseph MASSONI, Catherine MEZZANA, Jean-Louis MILANI, Julien MORGANTI, Emma MUSSIER, Lucien NATALI, Jean-Jacques PADOVANI, Etienne PERFETTI, Linda PIPERI, Henri POYET, Louis POZZO DI BORGIO, François-Xavier RIOLACCI, Dominique ROSSI, Michel ROSSI, Jean-Michel SAVELLI, Céline SIMONI-PIACENTINI, François TATTI, Marie-Hélène VALENTINI.

**ONT DONNE POUVOIR :**

Valérie BIANCHI	à	M. Guy ARMANET
Marie-Dominique GIAMARCHI	à	Marie-Christine BERTOLUCCI
Pierre-Michel SIMONPIETRI	à	Louis POZZO DI BORGIO
M. Jean-Noël VALERY	à	Michel ROSSI
Jean ZUCCARELLI	à	François-Xavier RIOLACCI

**QUORUM : 21**

**ABSENTS :** Eliane ARRIGHI-LENZIANI, Angèle BRUNINI, Michel CASTELLANI, Marie-Paule HOUEMER, Thérèse LORENZI, Pierre-Noël LUIGGI, Ivana POLISINI, Gilles SIMEONI, Françoise VESPERINI.

Monsieur le Président ouvre la séance, constate le quorum et invite le Conseil à désigner son Secrétaire. Mme Serena BATTESTINI est élue secrétaire de séance.

Conseil du 9 février 2018

**OBJET : Marché N° 170048 d'entretien, de réparation et de dépannage des véhicules destinés à la collecte des ordures ménagères et des encombrants**

Le Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération de Bastia ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics ;

Vu le décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics et notamment son article 27 ;

Vu l'arrêté préfectoral n°2001-1966 du 24 décembre 2001 portant transformation du District de Bastia en Communauté d'Agglomération et fixant les compétences de la Communauté d'Agglomération de Bastia ;

Vu l'arrêté préfectoral n°40 du 28 décembre 2016 portant modification des statuts de la Communauté d'Agglomération de Bastia ;

Vu la consultation lancée le 18 octobre 2017 ;

Vu l'avis favorable du Bureau du 11 décembre 2017 ;

Vu le rapport n°4 ;

Où l'exposé du Président et après en avoir délibéré ;

**APPROUVE**  
**(A l'unanimité)**

La procédure engagée pour l'attribution du marché n°170048 d'entretien, de réparation et de dépannage des véhicules destinés à la collecte des ordures ménagères et des encombrants ;

**ATTRIBUE**

Le marché correspondant, pour une durée d'un an, à la SA CORSE POIDS LOURDS – RENAULT TRUCKS – N° de Siret 304 551 943 00028, sise à 20620 Biguglia pour un montant minimum de 30 000 € HTVA et pour un montant maximum de 200 000 HTVA ;

Conseil du 9 février 2018

**OBJET : Marché N° 170048 d'entretien, de réparation et de dépannage des véhicules destinés à la collecte des ordures ménagères et des encombrants**

**AUTORISE**

Le Président à signer le marché correspondant et tous documents se rapportant à ce dossier ;

**DIT**

Que les crédits sont prévus au Budget de la Communauté d'Agglomération de Bastia ;

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Acte certifié exécutoire  
après dépôt en préfecture  
le **16 FEV. 2018**  
et publication ou notification  
du **19 FEV. 2018**  
La Directrice de l'Administration Générale  
Nora MOUHAOUI



**LE PRESIDENT**

**François TATTI**

*La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Bastia dans un délai de deux mois à compter du présent affichage et notification*